



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

croissance

Question au Gouvernement n° 2557

Texte de la question

PLAN DE RELANCE

M. le président. La parole est à Mme Anne Grommerch, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Anne Grommerch. Monsieur le ministre en charge du plan de relance, l'action du Gouvernement a été déterminante pour faire face à la crise. Le plan de relance est un véritable succès.

Ceux d'entre nous qui sont de bonne foi ne peuvent que reconnaître ses résultats positifs. Nous pouvons tous mesurer la rapidité avec laquelle il a été mis en oeuvre et, surtout, la pertinence du choix opéré par le Président de la République et par le Gouvernement, à savoir principalement celui de l'investissement productif.

Encore récemment, le FMI reconnaissait le bien-fondé et l'efficacité des mesures du plan de relance, en relevant que l'économie française avait mieux résisté à la grande récession que la plupart des économies comparables.

Notre action a porté ses fruits puisque notre pays résiste mieux. En effet, lorsque le monde entier a été victime de la récession en 2009, la France a connu la plus petite récession d'Europe avec une rétraction de 2,5 % du PIB. Cela tient au fait que notre pays a été le seul à consacrer 80 % de son plan de relance à l'année 2009.

Certes, notre croissance est encore fragile mais les perspectives sont encourageantes.

Enfin, si l'on avait suivi les conseils prodigués sur les bancs socialistes, si l'on avait donc donné davantage de poids à la consommation et baissé le taux de TVA, nous serions dans la situation de l'Angleterre, obligée de constater que son PIB a décliné de 4,6 % en 2009 et aujourd'hui contrainte de remonter son taux de la TVA.

Monsieur le ministre, comment la politique de relance s'articule-t-elle avec la politique de réduction des déficits, de maîtrise des comptes publics et de poursuite des réformes structurelles ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Patrick Devedjian, ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance.

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. Madame Grommerch, vous avez parfaitement dressé le bilan du plan de relance. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Marc Dolez. D'une manière incomparable !

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. C'est un succès que l'on ne doit pas à ceux qui occupent les bancs de l'opposition, car si nous les avions écoutés nous aurions abaissé le taux de la TVA et nous serions dans la situation de l'Angleterre dont le taux de déficit a été de 4,6 % contre 2,5 % pour la France en 2009. Leur politique était une erreur ; cela ne les empêche pas de donner des leçons aujourd'hui ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Comme d'habitude, la gauche n'oublie jamais rien, mais elle n'apprend jamais rien non plus ! *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

M. Jean Glavany. Quel talent ! *(Sourires)*

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Une autre, une autre !

M. Marcel Rogemont. On veut des aphorismes !

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. La démarche du plan de

relance a été originale : à l'initiative du Président de la République, la France a été le seul pays à engager cette politique. Ainsi, comme vous l'avez souligné, seule la France a investi l'essentiel de sa dépense en 2009, année de la crise. Les résultats sont au rendez-vous.

Quel lien y a-t-il avec la politique de réduction des déficits ?

D'une part, le plan de relance a sauvé 60 000 petites et moyennes entreprises en 2009-2010, lesquelles sont là aujourd'hui pour soutenir la croissance.

M. Jean-Pierre Kucheida. Quel homme !

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. D'autre part, le plan de relance a anticipé certains investissements qui ont amélioré la compétitivité et le pouvoir d'attraction du territoire. Enfin, il faut se souvenir qu'en 2009 il n'y avait pas d'investissements privés. Sans l'investissement public de l'État et des collectivités locales, il n'y aurait pas eu d'investissement du tout.

Quand il y a le feu à la maison, on ne regarde pas la facture d'eau. Aujourd'hui, l'incendie est jugulé.

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Anne Grommerch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2557

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 octobre 2010